

REVENDICATIONS

1. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet
5 temporisé, comportant au moins une ouverture (2 ; 2') d'entrée de fluide d'alimentation, notamment hydraulique, par exemple de l'eau, et au moins une ouverture (3 ; 3') de sortie de fluide d'alimentation ; un obturateur (4 ; 4') principal pouvant être reçu dans un siège principal
10 formé dans l'une des au moins une ouverture de sortie ou d'entrée pour fermer le robinet et être sorti du siège principal pour ouvrir le robinet et permettre le passage du fluide d'alimentation entre les ouvertures d'entrée et de sortie ; des moyens de commande, comportant un élément
15 poussoir (67), pour commander le déplacement de l'obturateur principal par l'intermédiaire d'une tige (6 ; 6') de commande ; et des moyens de temporisation destinés à ramener l'obturateur principal dans son siège au bout d'un intervalle de temps déterminé à l'avance
20 après sa sortie, un élément (27 ; 27') formant obturateur intermédiaire et un siège intermédiaire associé étant en outre prévus, l'agencement étant tel que le déplacement entre les positions dans le siège intermédiaire et hors du siège intermédiaire de l'obturateur intermédiaire est
25 commandé par les moyens de temporisation, une synchronisation étant réalisée entre les mouvements des obturateurs respectivement principal et intermédiaire par l'intermédiaire du fluide d'alimentation, et l'agencement étant tel que tant que l'utilisateur maintient la
30 pression sur l'élément poussoir (67), le robinet reste fermé, l'ouverture pour le passage du fluide d'alimentation ne pouvant avoir lieu qu'après relâchement de la pression sur l'élément (67).

2. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la synchronisation des obturateurs (4, 27 ; 4', 27') principal et intermédiaire est telle que lorsque l'obturateur intermédiaire est dans son siège intermédiaire, l'obturateur principal est également dans son siège principal et, lorsque l'obturateur intermédiaire n'est pas dans son siège intermédiaire, l'obturateur principal n'est pas non plus dans son siège principal.

3. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que les moyens de temporisation comportent une chambre de temporisation principale qui agit sur le déplacement de la tige de commande, la chambre de temporisation étant remplie d'un fluide de temporisation, notamment différent du fluide d'alimentation, par exemple de l'air.

4. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que l'obturateur intermédiaire est constitué d'une membrane souple, notamment en matériau élastomère, la tige d'actionnement venant pousser la membrane dans le siège intermédiaire pour faire passer l'obturateur principal également dans le siège principal et la tige s'éloignant et sortant de sa liaison mécanique avec la membrane pour la libérer, pour la faire sortir de son siège intermédiaire et par la même faire sortir l'obturateur principal de son siège principal.

5. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce qu'il est prévu une chambre de décharge intermédiaire qui peut se remplir du fluide d'alimentation entre les deux obturateurs, l'agencement de la synchronisation étant tel que, lorsque les deux obturateurs principal et intermédiaire sont reçus dans leur siège respectif, la chambre de décharge intermédiaire est vide ou sensiblement vide et, lorsque les deux obturateurs intermédiaire et principal sont sortis de leur siège respectif, la chambre de décharge intermédiaire est remplie de fluide d'alimentation.

15

6. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que le siège principal de l'obturateur principal est disposé axialement par rapport au robinet, tandis que l'autre ouverture d'entrée-sortie est disposée radialement.

7. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant la revendication 6, caractérisé en ce que l'ouverture axiale est l'ouverture d'arrivée d'eau, tandis que la ou les ouverture(s) de sortie d'eau est/sont disposée(s) radialement.

30

8. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que le déplacement de la tige de

commande pour commander le passage de l'obturateur hors de son siège se fait par poussée vers l'obturateur.

9. Dispositif formant robinet temporisé ou cartouche de
5 temporisation pour un dispositif formant robinet temporisé suivant l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce qu'il est prévu des moyens d'évacuation sans retour du fluide de temporisation de la chambre de temporisation, notamment un joint (65) à lèvre.